

Guide organisateur pour les écoles

1. Les échanges d'élèves d'Échanges Azimut : les essentiels

Éducation internationale est une coopérative regroupant les commissions scolaires, subventionnée et mandataire du ministère de l'Éducation du Québec pour ouvrir le réseau scolaire québécois sur le monde. Éducation internationale gère pour le ministère de l'Éducation plus d'un million de dollars de bourses et de programmes d'échanges. Les Échanges azimut sont un service d'Éducation internationale regroupant tous les échanges.

Vous retrouverez toutes les informations sur les services d'Éducation internationale sur son site Internet, www.education-internationale.com.

Les échanges d'élèves d'Échanges Azimut, c'est pour les écoles...

- Proposer aux écoles des échanges de qualité intégrés à l'année scolaire à forte valeur pédagogique.
- Proposer des **échanges clé en main** dans des pays sécuritaires supervisés par des autorités éducatives officielles telles des ministères de l'Éducation.
- Bénéficier de l'expertise, de l'appui, des outils d'Échanges Azimut.
- Permettre l'accessibilité à un maximum d'élèves grâce à des tarifs bas.
- Faire vivre à vos élèves une expérience significative d'immersion linguistique et culturelle unique.
- Permettre l'ouverture sur d'autres langues et cultures à leurs élèves.
- Renforcer les activités internationales de votre milieu et faire rayonner votre école.
- Rejoindre la centaine d'écoles qui participent déjà aux échanges avec Échanges Azimut. Plus de 5700 jeunes ont déjà participé aux échanges depuis leur création.

Les échanges pour les élèves, c'est...

- S'ouvrir sur le monde en vivant une immersion significative dans une autre culture.
- Permettre l'apprentissage d'une autre langue.
- Vivre dans une autre famille et une autre école.
- Intégrer une nouvelle école et étudier des matières différentes.
- Gagner en confiance, en autonomie et en capacité d'adaptation.
- S'offrir une expérience inoubliable

Un concept unique d'échanges d'élèves réciproque

Toutes les destinations (sauf Australie et Italie)

- En automne : l'élève amorce son année scolaire dans une école étrangère et vit dans la famille de l'élève avec qui il a été jumelé.
- À l'hiver : l'élève en visite séjourne dans la famille de l'élève et les deux fréquentent ensemble la même école.

Australie :

2018-2019

- Décembre à janvier : l'élève de l'Australie séjourne au Québec
- Février à mars : l'élève du Québec séjourne en Australie

2019-2020

- Septembre à octobre : l'élève québécois séjourne en Australie
- Décembre à janvier : l'élève de l'Australie séjourne au Québec

Italie :

- Septembre à novembre : l'élève italien séjourne au Québec
- Janvier à mars : l'élève de l'Australie séjourne au Québec

Pour qui ?

Élèves du Québec en 2e secondaire

- **Ontario** : 3 semaines au Québec – 3 semaines en Ontario (durant l'été)

Élèves du Québec en 3e secondaire

- **Australie** : 1 ½ mois au Québec – 1 ½ mois en Australie
- **Espagne** : 1 ½ mois en Espagne – 1 ½ mois au Québec
- **France** : 1 ½ mois en France – 1 ½ mois au Québec
- **Ontario** : 3 semaines au Québec – 3 semaines en Ontario (durant l'été)

Élèves du Québec en 4e et 5e secondaire

- **Australie** : 1 ½ mois au Québec – 1 ½ mois en Australie (2018-2019) / 1 ½ mois en Australie – 1 ½ mois au Québec (2019-2020)
- **Allemagne** : 3 mois en Allemagne - 3 mois au Québec
- **Canada** : 3 mois dans la province canadienne - 3 mois au Québec
- **Espagne** : 1 ½ ou 3 mois en Espagne – 1 ½ ou 3 mois au Québec
- **France** : 1 ½ mois en France – 1 ½ mois au Québec
- **Italie** : 2 mois au Québec – 2 mois en Italie
- **Mexique** : 3 mois au Mexique – 3 mois au Québec
- **Ontario** : 3 semaines au Québec – 3 semaines en Ontario (durant l'été)

Les élèves sont sélectionnés par les écoles l'année scolaire précédente.

Des destinations sécuritaires à des tarifs accessibles

Programmes Échanges Azimut : **Australie, Espagne, France, Italie, Ontario** - coût de participation abordable suivant les destinations.

Programmes subventionnés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : **Provinces canadiennes, Allemagne et Mexique** - 350 \$ + tx

Inclus : jumelage, formation pré départ, billet d'avion, accompagnement à l'aller et au retour (hébergement et repas des accompagnateurs), ligne d'urgence 24 heures / 7 jours, évaluation, suivi des élèves, frais administratifs, attestation de participation...).

Les différentes modalités et coûts de participation, les informations sur les destinations se retrouvent sur www.echanges-azimut.com et sur le guide du participant.



Cours de langues :

Allemagne : des cours d'allemand sont obligatoires (environ 650\$) à moins que l'élève ne démontre une connaissance de la langue. La première session débute en avril et se termine en mai. La deuxième session se déroule pendant deux semaines intensives durant l'été (juin ou juillet).

Espagne : un an d'apprentissage de l'espagnol doit être démontré.

Italie : un an d'apprentissage de l'italien doit être démontré.

Mexique : deux ans d'apprentissage de l'espagnol doit être démontré.

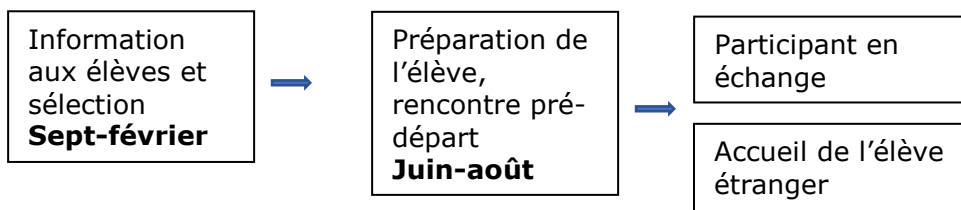
Si votre élève n'a pas le niveau suffisant ou si vous n'offrez pas de cours d'espagnol ou d'italien dans votre école, des cours à distance sont proposés par Échanges Azimut (entre 250 et 375 \$). Pour en savoir plus sur les cours, consultez la section Espagne, Italie et Allemagne sur www.echanges-azimut.com.

Responsabilités d'Éducation internationale dans la gestion des échanges :

- Fournir aux écoles tous les outils (formulaires d'inscription, guide....) et les soutenir dans l'organisation des échanges dans l'école
- Appuyer les écoles dans la promotion des échanges
- Réaliser le jumelage des élèves avec le partenaire étranger
- Réaliser une formation pré-départ
- Réserver le transport des élèves et des accompagnateurs
- Coordonner la logistique des départs et des retours des élèves et mettre en place un accompagnement des élèves lors des transports si possible.
- Superviser le suivi des élèves et intervenir en cas de problèmes

2. Les étapes des échanges pour les écoles

Les grandes étapes pour les écoles :



Étape 1 : information et sélection des élèves

L'information des élèves:

Pour informer les élèves durant l'automne, Échanges Azimut met à disposition des écoles les outils suivants que vous trouverez sur www.echanges-azimut.com :

- Courriel à transmettre aux parents et élèves
- Diaporama de présentation des échanges

- Dépliant d'information sur les échanges
- Vidéo de présentation des échanges d'élèves et témoignages divers
- Guide du participant pour les familles et les élèves
- Formulaire d'inscription

Voici les différents moyens que les écoles utilisent pour faire connaître les échanges :

- Information donnée en classe particulièrement dans les cours de langues (70% des écoles)
- Organisation de sessions d'information sur l'heure du midi (50% des écoles). Il est très utile d'inviter un ancien participant aux échanges qui pourra témoigner de son expérience.
- Courriels envoyés aux parents, babillard d'information, journal, radio, Facebook, page Internet de l'école
- Un ambassadeur ayant déjà fait les échanges dans le passé témoigne de son expérience via un kiosque ou lors de la tournée des classes.
- Les élèves intéressés contactent eux-mêmes l'organisateur des échanges à l'école....

La sélection des élèves :

Les écoles sont responsables de la sélection des élèves et aucun élève ne peut participer aux échanges sans le consentement de son école. Pour présélectionner les élèves, les écoles peuvent demander une lettre d'intention aux élèves et/ou le formulaire d'inscription. Ainsi, les organisateurs pourront évaluer la motivation et le sérieux des élèves. La plupart des organisateurs des échanges consulte les enseignants et vérifie les bulletins des élèves intéressés lors de la sélection.

Vous trouverez sur www.echanges-azimut.com, une grille type de sélection des élèves dans la section « organisateur ». Voici les principaux critères de sélection :

- ❖ **volonté d'apprendre une langue étrangère et de découvrir une nouvelle culture;**
- ❖ comportement nettement au-dessus de la moyenne en ce qui concerne les paroles et les manières;
- ❖ **dossier scolaire supérieur à la moyenne;**
- ❖ facilité d'adaptation et d'intégration;
- ❖ maturité et sens des responsabilités;
- ❖ capacité pour la famille de recevoir convenablement l'élève en visite;
- ❖ excellente santé physique et mentale.

55 % des écoles sélectionnent entre 3 et 8 élèves, 21 % plus de 8 élèves et 24 % entre 1 et 2 élèves.

95 % des élèves qui participent à nos échanges n'ont pas de difficulté scolaire au retour des échanges, selon un sondage réalisé, chaque année, auprès de 60 organisateurs écoles.

Pour sélectionner les élèves, les écoles doivent :

- Réaliser une entrevue avec l'élève et sa famille à l'école ou à la maison. Cette entrevue se déroule à l'aide du « questionnaire d'entrevue » que les écoles peuvent télécharger sur www.echanges-azimut.com dans la section « organisateur ».
- Faire parvenir le dossier d'inscription (formulaire d'inscription et le questionnaire d'entrevue) à Échanges Azimut. Le dossier d'inscription doit être envoyé par courriel avant la date limite. Le paiement doit être envoyé par la poste si effectué par chèque (voir les instructions à suivre dans le formulaire d'inscription).



Étape 2 : préparation de l'élève

Responsabilités d'Éducation internationale :

- Suite à l'envoi du dossier d'inscription par l'école, Échanges Azimut procède en avril-mai au jumelage de l'élève avec un partenaire étranger. Échanges Azimut propose un jumelage par courriel aux élèves, parents et écoles. L'élève et ses parents doivent ensuite donner leur acceptation en remplissant un formulaire.
- Échanges Azimut envoie ensuite de l'information sur la formation pré départ et le transport international directement aux élèves et parents en mettant en copie le responsable de l'école et de la commission scolaire s'il y a lieu.

Rôle principal de l'école :

Rattrapage scolaire de l'élève avant le départ

L'organisateur à l'école en collaboration avec les enseignants peut demander à l'élève de réaliser certaines lectures. Toutefois, il est demandé que seulement un travail léger (du Québec) soit réalisé à l'étranger. Des cours d'été peuvent être pris afin d'anticiper le retour des élèves en classe. La commission scolaire des Découvreurs offrent ce type de cours. <http://www.csdecou.qc.ca/programmes/adultes/formation-a-distance/>. Les élèves doivent être admissibles à l'éducation aux adultes donc avoir 16 ans avant le 30 juin de l'année en cours.

Étant donné que les écoles recrutent l'année précédente, **il est important de prévoir une place pour ces élèves qui viendront pendant quelques mois dans l'organisation scolaire de l'établissement.**

Inscription des élèves québécois à l'école au Québec et contrôle des effectifs

Les élèves participants aux échanges doivent être inscrit officiellement au niveau de l'école et ce même s'ils manquent quelques mois. Afin de pouvoir bénéficier de la subvention au 30 septembre, les élèves québécois doivent avoir fréquenté l'école avant le 30 septembre. Tous les élèves en échanges quittent après quelques semaines de fréquentation de l'école en septembre pour cette raison.

Spécificités des écoles PEI

En ce qui a trait au projet personnel (PEI), le travail peut débuter pendant l'été précédent et l'élève peut y travailler pendant son échange avec le support d'un superviseur qui fera un suivi en ligne.

Les écoles peuvent faire signer un contrat d'engagement aux élèves. Pour les autres matières, il peut être nécessaire de travailler au moins les matières comme mathématique, science, histoire. L'engagement communautaire peut être aussi réalisé dans le milieu où il fait l'échange.

Les élèves de 5^e secondaire ont des tâches prescrites à faire pour l'obtention du diplôme du Baccalauréat international et il est nécessaire de s'y préparer étant donné que plusieurs ont lieu fin décembre ou au début du mois de janvier. En bref, pour les élèves inscrits en PEI, il est recommandé de sélectionner en 3^e secondaire pour un départ en 4^e secondaire. Toutefois, de bons élèves peuvent partir en 5^e secondaire.



Étape 3 : l'élève en échange

Responsabilités d'Échanges Azimut :

- Échanges Azimut coordonne le départ des élèves, est présente à l'aéroport de Québec ou Montréal et s'assure par le biais d'accompagnateurs expérimentés que le voyage se déroule bien.
Échanges Azimut choisit les accompagnateurs à partir de trois critères : leurs connaissances du programme d'échange, leurs expériences, leurs disponibilités et l'accord de leurs directions d'école et de leurs commissions scolaires. Échanges Azimut rembourse les frais de transport, de séjour (sur facture) et si nécessaire de suppléance des accompagnateurs. Les billets d'avion sont réservés et payés par l'entremise des Échanges Azimut.

Un guide de l'accompagnateur est remis responsables lors des transports avant leur départ.

- Un premier suivi avec les élèves est réalisé par les accompagnateurs dans les premiers jours de l'échange.
- Échanges Azimut réalise un suivi avec tous les élèves 3 semaines après le début de l'échange pour faire le point sur leur intégration à l'école et dans leur famille.
- Échanges Azimut intervient en cas de problématiques graves.
- Échanges Azimut coordonne le retour des élèves, est présent à l'aéroport de Québec ou Montréal et s'assure que les évaluations des élèves par les écoles étrangères soient bien remises aux écoles ou aux élèves directement.

Rôle principal de l'école :

- Tenir informer Échanges Azimut en cas de problématiques durant l'échange
- Il est fortement suggéré de communiquer régulièrement avec les élèves en échange lors qu'ils sont à l'étranger afin de valider si tout se passe bien.

La majorité des écoles participantes aux échanges proposent des cours de rattrapage au retour (80% des écoles). Certaines écoles peuvent faire suivre certains cours ou donner des travaux durant l'été ou donner certaines lectures à faire durant la période à l'étranger.

64 % des écoles font passer certains examens à leur retour et en exemptent d'autres et 36% des écoles font passer les mêmes examens que les élèves qui n'ont pas participé aux échanges.

95% des élèves en échanges n'ont aucune difficulté scolaire à leur retour.

Étape 4 : l'accueil de l'élève en visite

Responsabilités d'Échanges Azimut :

- Échanges Azimut coordonne l'arrivée et le départ des élèves en visite avec les partenaires étrangers, est présente à l'aéroport de Québec ou Montréal.
- Échanges Azimut intervient en cas de problématiques graves.
- Échanges Azimut demande à la fin de l'échange une évaluation du programme aux écoles, élèves et familles et fournit une attestation de participation aux élèves ayant complété leur échange.



Rôle principal de l'école :

- Préparer l'horaire de l'élève en visite selon ses intérêts et la disponibilité des cours et les possibilités de l'école. La majorité des élèves prépare un horaire particulier pour l'élève et ce dernier peut choisir ensuite certains cours.
 - 31 % des élèves en visite suivent l'horaire de leur jumeau pendant les premières semaines ou durant tout leur séjour.
 - Il est recommandé que l'élève en visite suive son partenaire durant les premières semaines et ait son propre horaire pour la suite. Vous pouvez faire parvenir un choix de cours à l'élève étranger par l'entremise des élèves avant leur arrivée afin que l'horaire soit prêt la première journée d'école.
- S'assurer que l'élève en visite dispose d'un casier, d'un uniforme s'il y a lieu. Les élèves en visite ne doivent pas payer de matériel scolaire. Ceci doit être fourni par les écoles (photocopies, prêt de manuels).
- Rencontrer et faire visiter l'école à l'élève en visite.
- Suivre l'intégration de l'élève en visite à l'école et dans sa famille.
- Tenir informer Échanges Azimut en cas de problématiques durant l'échange
- Effectuer des rencontres et suivis réguliers avec les élèves accueillis afin de s'assurer que tout va bien.
- Recueillir et envoyer à Échanges Azimut ou aux élèves directement des fiches d'appréciation par les enseignants qui ont accueilli cet élève. Échanges Azimut fournira cette fiche.

Inscription administrative de l'élève en visite

Il est préférable de faire compléter le formulaire d'inscription de l'école par les parents d'accueil pour inscrire les élèves en visite. Il n'est pas nécessaire d'obtenir un code permanent pour inscrire officiellement les élèves en visite dans les écoles puisqu'ils resteront moins de trois mois au Québec. Ainsi, le certificat de naissance n'est pas nécessaire puisqu'il faut inscrire l'élève seulement au niveau de l'école et non au niveau du ministère.

Systeme GPI

On doit inscrire l'élève dans le GPI de l'école. Cet ajout dans le GPI facilite la création de l'horaire. Il permet aussi de générer l'élève dans la feuille de présence de l'enseignant, de gérer les dépassements et aussi de générer des résultats dans l'éventualité d'un bulletin.

Afin de différencier les élèves du programme d'échange, certaines écoles ajoutent souvent la lettre Z avant le nom de l'élève. De cette façon, il est facile de repérer les élèves en échange.

Code permanent

Les élèves en visite n'ont pas besoin de code permanent étant donné qu'au niveau du ministère de l'Éducation, ils ne compteront pas comme un élève pouvant recevoir une subvention.

Certificat de naissance

Il n'est pas obligatoire de demander les certificats de naissance aux élèves en visite, étant donné que le certificat de naissance est utilisé pour obtenir un code permanent.

3. Le programme d'été d'Échanges Azimut en Ontario

Ce programme d'échange court (3 semaines-3 semaines), proposé durant les vacances d'été est une belle opportunité pour les jeunes d'approfondir leur anglais sur une durée plus courte. Ce programme peut aussi être un bon moyen pour se préparer à des échanges plus long. Ces programmes sont destinés seulement aux élèves de la province de Québec.



En Ontario : basé sur un échange réciproque avec un partenaire jumelé, les jeunes québécois séjournent d'abord trois semaines en Ontario, puis leurs partenaires viennent au Québec pour trois semaines.

Les élèves sont sélectionnés par l'école l'année scolaire précédant l'échange en même temps que les autres programmes. **Échanges Azimut assure ensuite sans le soutien des écoles le jumelage, la formation pré départ et le suivi des élèves durant les échanges.**

